

BULLETIN PRO EUROPE

La démarche

PRO EUROPE

Programme d'accompagnement des **PME primo-accédantes** (*n'ayant pas bénéficié de fonds européens depuis 2007*) vers des **financements européens** dans les thématiques suivantes : Croissance bleue, gestion de l'eau, environnement, bioénergies, valorisation des déchets...

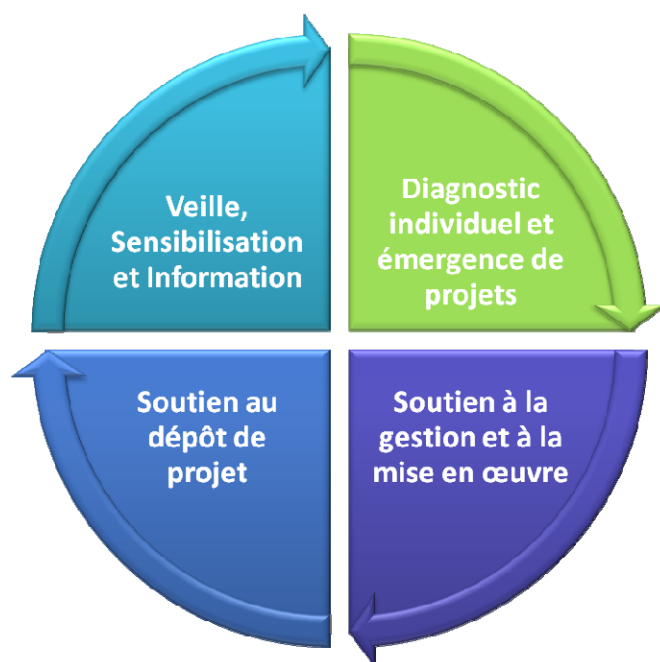
Membres de l'un des 3 Pôles de compétitivité



Programmes Européens visés

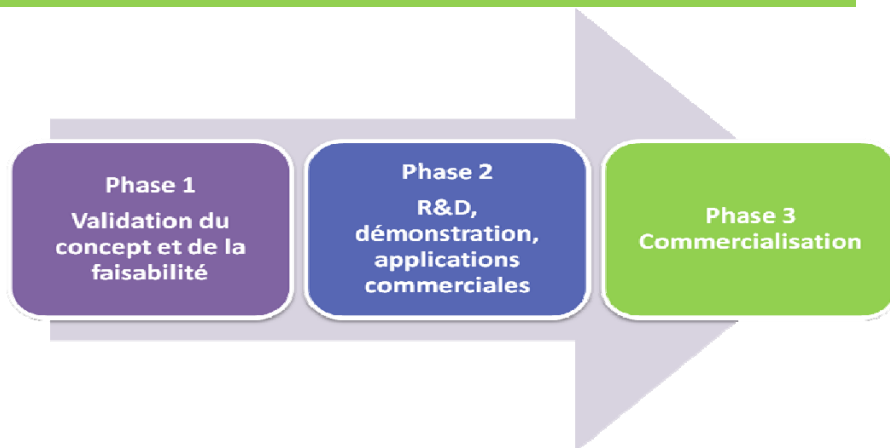


Un accompagnement en 4 phases



Focus sur l'instrument PME

L'instrument **PME** a pour but de stimuler les capacités d'innovation des PME en les faisant bénéficier de financements à chaque phase du projet (de la faisabilité à la commercialisation en passant par le prototype).



Eléments Clés	
Phase 1	Phase 2
<ul style="list-style-type: none"> Type de partenariat : Individuel (possibilité d'approche collaborative mais pas ou peu utilisée) Taux de financement : 70% Appel ouvert en continu avec les différentes dates de soumission : 17/06/2015 - 17/09/2015 - 16/12/2015 	
Subvention 50k€	Subvention entre 0.5 et 2.5 M€
Livrable: Développement d'un business plan	Livrable : Business plan finalisé et plan de financement
Evaluation	
Points clés de l'évaluation : marché et opportunité de d'affaires (critère IMPACT) <ul style="list-style-type: none"> Excellence : clarté et pertinence des objectifs, crédibilité de l'approche proposée, degré d'ambition du projet ; Impact : renforcer la compétitivité et la croissance des entreprises en développant des innovations répondant aux besoins des marchés européens et globaux, et si c'est pertinent, en fournissant les innovations aux marchés ; prendre en compte les autres impacts environnementaux et sociétaux importants ; Mise en place : cohérence et efficacité du plan de travail ; adéquation des structures de management et des procédures. 	

Fast Track to Innovation

Il vise à soutenir des projets de R&D et d'innovation qui aboutiront à la commercialisation à très court terme de produits, services ou procédés innovants. Une approche « bottom-up » garantit une large ouverture à différents secteurs.

Eléments clés
<ul style="list-style-type: none"> Objectif : réduire les délais entre l'idée et le marché, stimuler la participation des primo proposants et accroître les investissements privés en R&I Participants : consortium comprenant entre 3 et 5 entités légales, établies dans 3 pays différents de l'UE Forte implication des industriels : allocation d'au moins 60% du budget aux participants industriels ; minimum 3 industriels Commercialisation du produit ou du service développé qui devra impérativement intervenir au plus tard 36 mois après le démarrage du projet TRL>6 Appel en continu et sans thématique, ouvert le 6 janvier 2015 avec 3 « cut- off par an » : 29 avril, 1er septembre et 1 décembre pour 2015 Aide : 70% couts éligibles, entre 1 et 2 M€ par projet (voir 3M€)
Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> Impact : critère le plus important dans l'évaluation Propositions devant inclure un « business plan » détaillé et un plan d'exploitation / commercialisation pour chaque participant Attention particulière à la gestion de la propriété intellectuelle

EUREKA-EUROSTARS

L'initiative EUREKA s'adresse aux P.M.E. Elle soutient des projets innovants internationaux pour renforcer la compétitivité de l'Europe. EUREKA a opté pour une approche "bottom-up" qui laisse aux entreprises l'initiative des projets. La France finance trois actions dans le cadre d'EUREKA : le soutien aux projets coopératifs menés par des entreprises, le programme EUROSTARS et les initiatives stratégiques dites "clusters".

Les projets coopératifs menés par des entreprises

Pour être labellisés, les projets doivent :

- comporter des partenaires indépendants d'au moins deux pays membres ;
- avoir pour objectif une innovation technologique débouchant sur un produit, un procédé ou un service commercialisable.

Les projets labellisés peuvent bénéficier d'une aide publique accordée par les Etats dont relèvent les participants ainsi que l'autorisation d'utiliser le label EUREKA. Les projets français sont financés par Bpifrance et le dépôt de dossier se fait tout au long de l'année.

Le programme EUROSTARS 2

Le programme EUROSTARS 2 soutient les P.M.E. innovantes impliquées dans des projets collaboratifs européens. Il cible prioritairement les entreprises qui réalisent de forts investissements en R&D et son budget total est de 1,14 milliards d'euros sur la période 2014-2020.

Eléments clés

- Approche "bottom-up"

Elle s'applique à tous les domaines technologiques, les produits, procédés et les services pouvant être concernés à condition d'être clairement orientés marché.

- Finalité

Il s'agit de financer des partenaires français engagés dans des projets d'innovation collaboratifs transnationaux sans thématique particulière et proches du marché.

- Taux de succès

Environ 25% sur la programmation précédente (2007-2013)

- Bénéficiaires

Le leader du projet doit être une P.M.E. de haute technologie, à savoir consacrer 5 équivalents temps plein (E.T.P.) à la R&D pour 100 salariés et 10 E.T.P. au-delà.

- Projet cible

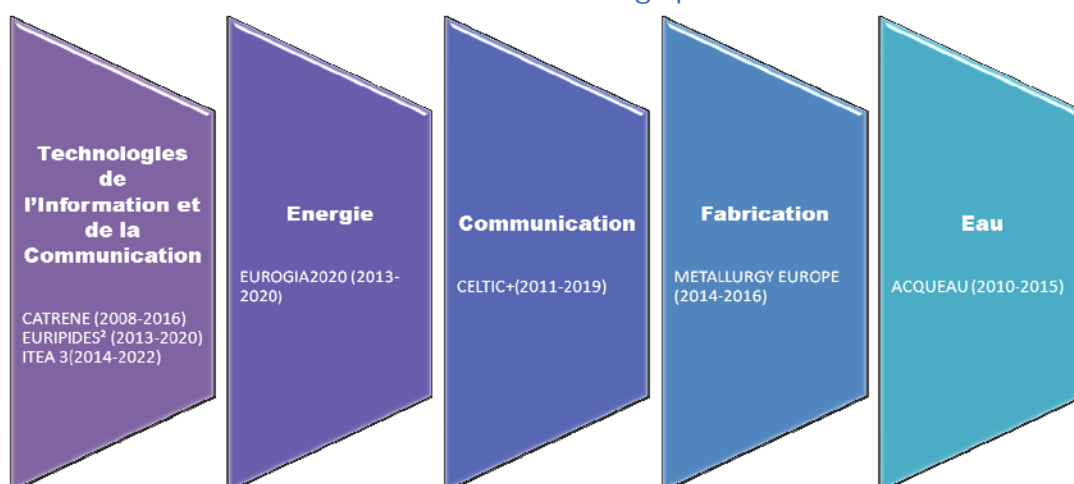
Il s'agit d'un produit, procédé ou service innovant et proche du marché, dont la phase de développement est de 3 ans maximum et dont la commercialisation intervient dans les 2 ans qui suivent la fin du projet. Les appels sont ouverts en continu.

Chaque partenaire des projets lauréats est financé, en France, par BpiFrance. La signature du contrat d'aide est subordonnée à la production d'un accord de consortium validé par la BpiFrance.

- Eligibilité

Le leader du projet doit être une « R&D Performing Sme » : *PME consacrant 10% de son chiffre d'affaires ou de son effectif à la R&D.*

Des financements concentrés sur 5 domaines stratégiques via des Clusters





HORIZON 2020

Instrument PME - *Deadlines* : 17/06/2015 - 17/09/2015 - 16/12/2015

HORIZON 2020 DEDICATED SME INSTRUMENT PHASE 1 AND 2, 2014-2015

Thématiques:

NMP-25-2015: [Accelerating the uptake of nanotechnologies, advanced materials or advanced manufacturing and processing technologies by SMEs](#)

SFS-08-2015: [Resource-efficient eco-innovative food production and processing](#)

BIOTEC-5b-2015: [SME boosting biotechnology-based industrial processes driving competitiveness and sustainability](#)

BG-12-2015: [Supporting SMEs efforts for the development - deployment and market replication of innovative solutions for blue growth](#)

SC5-20-2015: [Boosting the potential of small businesses for eco-innovation and a sustainable supply of raw materials](#)

INSO-10-2015-1: [SME business model innovation](#)

Fast Track to Innovation - *Deadlines* : 1/09/2015—1/12/2015

Sécurité et sûreté maritime - *Deadline* : 27/08/2015

BES-01-2015: [Maritime Border Security topic 1: radar systems for the surveillance of coastal and pre-frontier areas and in support of search and rescue operations](#)

BES-02-2015: [Maritime Border Security topic 2: affordable and easily deployable technologies for EU coastal border surveillance with reduced impact on the environment](#)

BES-03-2015: [Maritime Border Security topic 3: Light optionally piloted vehicles \(and sensors\) for maritime surveillance](#)

BES-04-2015: [Maritime Border Security topic 4: Detection of low flying aircraft at near shore air Space](#)

Innovation dans le domaine de l'Eau - *Deadline* 8/09/2015

WATER-1b-2015: [Demonstration/pilot activities](#)

WATER-2b-2015: [Integrated approaches to food security, low-carbon energy, sustainable water management and climate change mitigation:](#)

WATER-5c-2015: [Development of water supply and sanitation technology, systems and tools, and/ or methodologies](#)

Partenariat Public Privé « Bio Based Industries » - *Deadline* 15/09/2015

BBI.VC1.F1: [From lignocellulosic feedstock to advanced bio-based chemicals, materials or ethanol](#)

BBI.VC2.F2: [Valorisation of cellulose into new added value products](#)

BBI.VC4.F3: [Innovative processes for sugar recovery and conversion from Municipal Solid Waste \(MSW\)](#)

LIFE - l'instrument financier pour l'environnement

Projets traditionnels

Thématiques « *Atténuation du changement climatique / Adaptation au changement climatique / Gouvernance & Information du climat* » - *Deadline* 15/09/2015

Thématiques « *Environnement & Efficacité énergétique* » *Deadline* 1/10/2015

Thématiques « *Nature & Biodiversité/ Gouvernance & Information environnementale* » *Deadline* 7/10/2015

Projets intégrés - *Deadline* 1/10/2015 [Informations](#)

EUREKA-EUROSTARS

EUROSTARS 2 - *Deadline* 17/09/2015 [Informations](#)

Contacts

Pôle Mer Méditerranée: Colin RUEL ruel@polemermediterranee.com 04 94 03 89 03

Pôle de compétitivité EAU - Daphné de FELIGONDE d.defeligonde@pole-eau.com 04 34 88 34 41

Pôle TRIMATEC - Mélanie DITOLA melanie.ditola@pole-trimatec.fr 04 42 38 29 96



PRO EUROPE est une opération cofinancée par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique dans le cadre de l'appel « Partenariat technologique européen des PME des pôles de compétitivité – Favoriser l'accès aux financements européens »